

FICHE FORMATION

Construire un projet d'entreprise sur l'emploi des travailleurs handicapés. Assumer le rôle de chef de projet handicap au sein de sa structure

OBJECTIFS :

La réussite d'un projet d'entreprise destiné à améliorer, dans la structure, la situation de l'emploi des travailleurs handicapés, est liée à la désignation en interne d'un « chef de projet » chargé de piloter et d'animer la démarche sur la durée. Toutefois, assumer ce rôle peut s'avérer complexe du fait des nombreuses compétences et connaissances à maîtriser du fait de la transversalité de la démarche. L'objectif de cette formation/action consiste donc à donner au chef de projet le maximum d'informations ainsi que des méthodes lui permettant d'appréhender et de gérer ce projet dans les meilleures conditions.

Cela lui permettra de gagner beaucoup de temps sur sa prise en main du sujet et d'éviter les erreurs fréquemment commises lors du démarrage de ce type de projet.

La durée de la formation est de 5 jours, les trois premiers jours recouvrant la partie formation et les jours 4 et 5, optionnels, comprenant une partie action destinée à construire un plan d'actions spécifique à la structure en mettant en pratique les informations dispensées dans les trois premières journées.



TH Conseil
Handicap, Diversité & Emploi

Conseil pour l'aide à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Code APE : 7022Z

TH Conseil
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville
Tél. 04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr
N° Siret : 478 312 614 00033

FICHE FORMATION

Construire un projet d'entreprise sur l'emploi des travailleurs handicapés. Assumer le rôle de chef de projet handicap au sein de sa structure

Les trois premières journées consistent en un apport d'informations sur les sujets principaux suivants :

- La réglementation et les principes relatifs à l'accessibilité
- Le réseau et les partenaires externes
- Les axes de travail et les partenaires internes
- Les représentations et les freins existants
- L'intégration de la thématique du handicap dans une politique globale en faveur de la diversité
- Le principe de compensation raisonnable comme moteur d'une politique en faveur de l'emploi des personnes handicapées
- De la discrimination négative à la discrimination positive. Comprendre la différence entre action positive et favoritisme. Se placer dans une logique de management équitable.
- Le triangle de la diversité – Intégration d'une politique handicap dans une approche globale d'ouverture à la diversité
- La méthode CREA² (Construire les Compétences, Réduire les Risques, Expliquer les Enjeux et Assurer un Accompagnement)
- Le recrutement et l'intégration de TH – Comment aborder le sujet du handicap en entretien (Jeux de rôle)
- Le maintien dans l'emploi
- Le management des salariés TH en poste
- La déclaration des TH – Les phénomènes psychologiques associés (deuil/résilience) – La LPP (Ligne de positionnement personnel)
- La sous-traitance auprès du secteur protégé
- L'organisation de la démarche en mode projet – L'accompagnement du changement – La place du temps dans une démarche de ce type – L'importance du « marketing viral »
- L'animation interne (négociation avec les IRP, élaboration d'un accord d'entreprise ou d'une convention AGEFIPH ou FIPHFP, ...)
- La communication et l'information de la structure
- La formation et la sensibilisation des acteurs



TH Conseil
Handicap, Diversité & Emploi

Conseil pour l'aide à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Code APE : 7022Z

TH Conseil
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville
Tél. 04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr
N° Siret : 478 312 614 00033

FICHE FORMATION

Construire un projet d'entreprise sur l'emploi des travailleurs handicapés. Assumer le rôle de chef de projet handicap au sein de sa structure

Les journées 4 et 5 permettent de construire un plan d'actions personnalisé à 3 ans et à 6 mois et d'identifier les ressources et l'organisation à mobiliser afin d'atteindre les objectifs identifiés dans ce plan d'actions.

Lorsque cette formation se conjugue avec une étude de l'existant (également dénommée diagnostic ou état des lieux) le séquençage de la formation prévoit de dispenser les trois premières journées avant le démarrage de l'étude et les deux suivantes à l'issue de l'étude en s'appuyant sur les conclusions et préconisations de celle-ci.

PEDAGOGIE :

La pédagogie s'appuie sur une alternance d'apport d'information, de mise en situation et d'exercices. La partie « action » permet une construction de plan d'action sur mesure.

PUBLIC CONCERNE :

Les « chefs de projet » (également dénommés « chargé(e)s de mission ») handicapés des entreprises et des collectivités.



TH Conseil
Handicap, Diversité & Emploi

Conseil pour l'aide à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées
Code APE : 7022Z

TH Conseil
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville
Tél. 04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr
N° Siret : 478 312 614 00033

FICHE FORMATION

Construire un projet d'entreprise sur l'emploi des travailleurs handicapés. Assumer le rôle de chef de projet handicap au sein de sa structure

INTERVENANTS :

Plusieurs consultants/formateurs de TH Conseil, experts des problématiques de l'emploi des personnes handicapées

ORGANISATION :

- Durée : 3 jours de formation et 2 jours action (facultatifs) en salle dans les locaux de TH Conseil ou dans vos locaux
- Dates : Nous consulter
- Tarifs : Nous consulter
- Nombre de stagiaires : De 1 à 6 par session pour les trois premiers jours et 1 à 2 pour les deux derniers jours



TH Conseil
Handicap, Diversité & Emploi

Conseil pour l'aide à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Code APE : 7022Z

TH Conseil
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville
Tél. 04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr
N° Siret : 478 312 614 00033